

Louis Mauler : 1833 - 1914

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

§ 6. Ne serait-il pas excellent de confier la formation des moniteurs toujours au même docteur? De cette manière-là on finirait par avoir un corps de moniteurs homogène.

§ 7. Chez les Chinois, les candidats sont introduits dans d'étroites cellules et surveillés par des soldats. Sans aller jusque-là, on peut dire qu'un logement individuel a des avantages: on a plus de liberté pour se reposer, pour étudier sans qu'on soit obligé de réveiller son camarade, pour s'éponger le corps si l'on en a l'habitude, pour ôter sa perruque, etc.

§ 8. Tout en maintenant quelques fêtes dans la semaine, on pourrait réserver le samedi après-midi, et même le dimanche matin, pour les grandes sorties. Une fois l'examen passé, on est bien plus incliné à la joie.

§ 9. Plusieurs personnes ont été mises à l'amende, pendant la soirée familière, parce qu'elles n'avaient pas de cartouche de pansement. L'Alliance ne devrait-elle pas combiner un « Sachet de samaritain », contenant p. ex. deux cartouches et un grand triangle (comme un fabricant l'a fait pour ses pansements), et en rendre le port obligatoire pour chaque samaritain et samaritaine? Un samaritain ne peut pas aller se promener avec sa sacoche, mais où est l'inconvénient de le forcer à avoir toujours un « sachet » sur lui?

* * *

Encore une fois, qu'on ne voie pas une critique malveillante dans ces paragraphes. Ce ne sont que des *desiderata* que je recommande à la discussion. Les §§ 1, 7 et 8 regardent la section qui reçoit, les autres l'Alliance.

LOUIS MAULER ✚

1833—1914

Président de la Croix-Rouge du Val-de-Travers

Le 11 avril au soir s'est éteint doucement et sans souffrances, à Môtiers, celui qui fut un des piliers de la Croix-Rouge neuchâteloise.

Depuis 1890 à 1914 M. Louis Mauler fut président de la section du Val-de-Travers.

Cet octogénaire vigoureux, affable et doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, dirigea la section depuis sa fondation, soit pendant 24 ans. Elle lui a toujours été particulièrement chère, et il en fut constamment l'âme et l'artisan infatigable.

Préoccupé de son développement et de son avenir, pensant à elle sans cesse, il dit encore quelques instants avant sa mort au médecin qui le soignait: « Docteur, vous serez mon successeur à la Croix-Rouge »...

Le mardi 14 avril un long cortège de parents et d'amis accourus nombreux à Môtiers pour rendre les derniers devoirs à cet homme de bien, accompagnait M. Louis Mauler à sa dernière demeure. La cérémonie funèbre eut lieu au temple du village, et le représentant de la Croix-Rouge neuchâteloise s'adressa dans les

termes suivants à l'assemblée émue et recueillie :

Messieurs,

« Au nom de la Société neuchâteloise de la Croix-Rouge, permettez-moi quelques mots que je voudrais adresser à celui que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure terrestre.

Mieux que moi sans doute, la plupart d'entre vous savent quels trésors de bonté recelait le cœur de M. Louis Mauler, toujours ému de pitié à la vue des malheureux, des déshérités de ce monde, de ceux qu'une maladie grave ou qu'un accident venait de terrasser.

Au mois de février 1871, alors que Louis Mauler se trouvait dans la plénitude de sa force, et que près de 90,000 Français de l'armée de Bourbaki passèrent dans le paisible village de Môtiers, c'est Louis Mauler qui fut le premier à la brèche pour secourir les misères de ces infortunés. A ce moment, 216 soldats malades et blessés furent soignés dans la maison d'école transformée en ambulance, et des messieurs, des dames et des demoiselles de la localité se sont efforcés de soulager les maux de tous ces malheureux.

Dirigées par M. Mauler, ces personnes charitables que rien n'a rebuté ont mis en pratique la devise de la Croix-Rouge : *Inter arma caritas!* « Au milieu du bruit des Armes, la Charité! »... et Louis Mauler, dont la Croix-Rouge tient à honorer aujourd'hui la mémoire, a été à la tête de cette œuvre de charité.

Lorsqu'il s'est agi, plus tard, de fonder la section de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, il est tout naturel qu'on se soit adressé à cet homme de cœur, pour mener à bien l'œuvre de secourisme entreprise en terre neuchâteloise et sur tout le territoire de notre patrie suisse.

Membre fondateur de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, Louis Mauler en a présidé les destinées jusqu'à sa mort. C'est à lui que le Vallon Vert doit l'organisation de tant de cours de la Croix-Rouge, tant de cours de samaritains, tant de leçons de premiers secours, donnés par de nombreux médecins acquis à la noble cause du secourisme par la bonté, la parole persuasive, l'activité inlassable et l'enthousiasme de celui auquel nous rendons aujourd'hui les derniers devoirs.

Mais son activité généreuse qui s'est exercée dans tant de domaines, grâce à laquelle s'est fondée en 1890 la section de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, a eu des résultats plus tangibles encore : Emu des souffrances que ses concitoyens malades ou blessés avaient à endurer lorsqu'il devenait nécessaire de les transporter, Louis Mauler prit l'initiative de doter le Val-de-Travers d'une voiture-ambulance, et il n'est pas un village du district dont les habitants n'aient eu à se louer de ce service qui a soulagé bien des souffrances depuis plusieurs années.

J'ignore le nombre de ceux qui ont bénéficié de ce moyen de transport, mais je sais que M. Louis Mauler l'a mis à la portée des plus humbles, parce que — tant de fois — c'est lui qui, à l'insu de tous, a voulu supporter les frais des courses de la voiture de la Croix-Rouge.

Sa bonté, son aménité, sa modestie, sa générosité, resteront proverbiales. Dernier survivant des membres fondateurs de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, le souvenir vénéré que nous garderons de cet homme de bien ne périra pas.

Et maintenant que nous allons accompagner sa dépouille mortelle dans ce cimetière où repose aussi sa vénérable mère, emportée en même temps que le dernier des Bourbakis auxquels elle avait consacré son temps, je tiens à dire au

nom de la Croix-Rouge neuchâteloise, un dernier adieu à celui qui fut toujours un pionnier des idées humanitaires, et dont la mémoire restera aimée, honorée et bénie par tous ceux qui ont eu le privilège de

connaître cet homme de bien, par tous ceux qui — de près ou de loin, dans notre patrie — s'occupent de la grande et belle œuvre de la Croix-Rouge.»

D^r M^l.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Samaritains Chaux-de-Fonds. — Jeudi soir, 2 avril, eut lieu l'examen du cours de samaritains de la Chaux-de-Fonds. Commencé le 15 janvier, sous la direction très dévouée de M. le D^r Descœudres, assisté de plusieurs médecins pour l'enseignement théorique, et de M. Perret, notre président d'honneur, secondé de nos dévoués monitrices et moniteurs pour l'enseignement pratique, ce cours fut suivi régulièrement par une cinquantaine de participants.

M. le D^r de Marval, de Neuchâtel, fonctionnant comme expert, posa des questions quelquefois assez embarrassantes à nos futurs samaritains, mais à trois exceptions près, cet examen fut déclaré satisfaisant. M. le D^r de Marval attira tout spécialement l'attention des participants sur le devoir du samaritain consistant à ne donner que les premiers secours, et dans aucun cas vouloir se substituer au médecin.

A cet examen a assisté, outre MM. les D^{rs} de Speyr et Theile, un nombreux public qui a témoigné beaucoup d'intérêt au travail de nos futurs sociétaires.

B. R.

Alliance suisse des samaritains, Comité central. — Dans sa dernière réunion, le Comité central a admis comme nouvelles sections: Liestal, *St-Aubin* (27 membres), Untervatz, *La Tour-de-Peilz* (28 membres), Hemberg, Affoltern (Zurich), Oensingen, Wallisellen, Oberbalm (Berne).

Le prochain — et dernier — cours de moniteurs de 1914 aura lieu à Arbon, du 9 au 16 août, sous la direction du D^r Studer, et avec l'aide de l'adjudant sous-officier Altherr.

Avenches, samaritains. — A la suite d'un cours donné par M. le D^r Perrin, une section s'est formée avec 39 membres dans cette partie de la vallée de la Broie. C'est bien; nous espérons qu'elle fera tache d'huile, ...ce sera mieux!

St-Aubin (Neuchâtel). — Grâce à l'entrain de plusieurs personnes de la Béroche et à la collaboration de M. le D^r Verdan, une section s'est fondée dans cette localité. Elle comprend des membres de tous les villages de la région. Les Neuchâtelois seront heureux de tendre la main à la Benjamine du vignoble!

Samaritains Romands. — Assemblée annuelle des délégués.

Lors de la dernière assemblée à Lausanne, il a été décidé que ces réunions annuelles auraient lieu dorénavant au printemps, de façon à permettre aux samaritains romands de discuter les objets mis à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de l'Alliance qui a lieu chaque année en été.

Notre réunion des délégués romands se tiendra cette année à

La Chaux-de-Fonds, le dimanche 24 mai

et toutes les sections romandes de samaritains recevront sous peu leurs cartes de